

(18)

Monseigneur

les trois feuillets que je vous avoys envoiez ne valent pas la moindre des honestes paroles qui sont en la lettre qu'il vous a pleu de mescrire, et je vous assure que j'ay plus de honte de vous avoir envoiez si peu de chose que je n'en ay pretendue de remerciement. car en effect la crainte que j'avois de m'engager dans un traité qui fust beaucoup plus long que vous ne m'auriez demandé a esté cause que j'ay omis le plus beau de mon sujet, comme en autres la considération de la vitesse, les difficultez de la balance, et plusieurs moyens qu'on peut avoir pour augmenter la force des mouvements qui different de ceux que j'ay expliquez. Mais afin que vous ne pensiez pas que je face mention de ces choses pour vous donner occasion de me couvrir a les y ajouter, je satisfieray icy au dernier point de vostre lettre, en vous disant a quoy je m'occup'e.



J'ay iamais en plus de soin de me conseruer que maintenant, et au lieu que je pensoit autrefois que la mort ne me pust offrir que trente ou 40 ans tout au plus, elle ne scauroit defformais me surprendre qu'elle ne m'offre l'esperance de plus d'un siecle. car il me

semble voir tres evidemment que si nous vous gardions
seulement de certaines fautes que nous avons coutume
de commettre au regime de nostre vie, nous pourrions
sans autre invention parvenir a une vieillesse beaucoup
plus longue et plus heureuse que, vous, ne faisouz; mais
pour ce que j'ay besoin de beaucoup de temps et d'exp-
erience pour examiner tout ce qui fait a ce sujet,
je travaille maintenant a composer un abregé de
medecine, que je tire en partie des livres et en partie
de mes raisonnemens, et que j'espere me pouvoir
servir par prouision a obtenir quelque delay de la
Nature, et a pourvuire mieux cy apres en mon
dessein. Je ne ressous point a ce que vostre cour-
toisie a voulu me demander touchant la communica-
tion des trois feuillets que vous avez, car outre
que j'aurois mauaise grace de vouloir disposer
d'une chose qui est toute a vous puisque je vous
l'ay cy devant envoiée sans m'y refuser aucun
droit, l'inclination que vous tenuoiez avoir

a ne la point communiquer, et l'affection dont vous
me obligez, m'assurent assez que vous ne ferrez rien
en cela qui puisse tourner a mon prejuice. Et
quoy que vous faciez il n'y a rien qui m'empêche
d'estre toute ma vie

Monsieur

du 4 Dec. 1637

Vostre tres humble et
tres acquis serviteur
Edes de la Fosse

